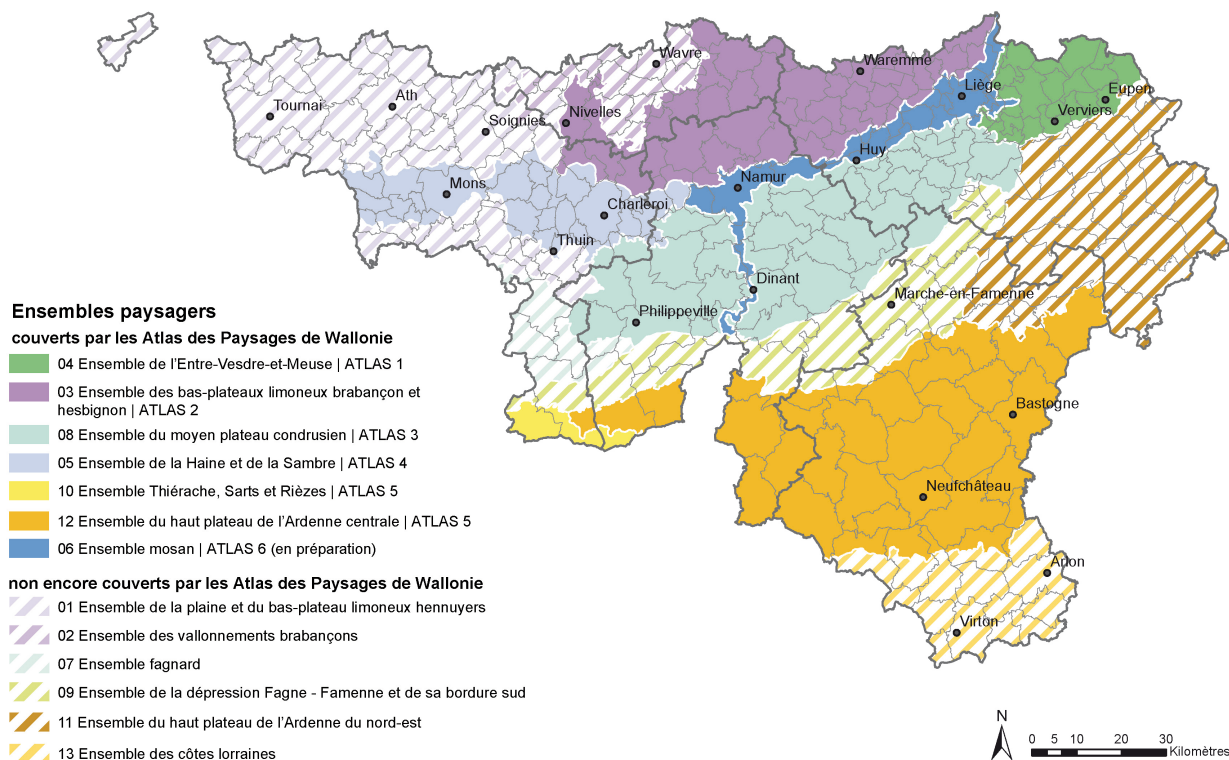


La **Convention européenne du paysage** (CEP) a été adoptée par le Conseil de l'Europe en 2000. Elle établit les principes juridiques généraux devant guider la **mise en œuvre de politiques nationales** concernant le paysage ainsi que l'instauration d'une coopération internationale en la matière. Son objet va bien au-delà de la simple **protection** des paysages puisqu'elle vise également leur **gestion** et leur **aménagement** et **sensibilise le public et les autorités à la nécessité de se soucier de tous les types de paysages**, tant ordinaires que remarquables, ou même dégradés. A ce jour 38 pays ont ratifié la CEP dont la Belgique en 2000, où elle est entrée en vigueur en 2005<sup>1</sup>.

Dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)<sup>2</sup>, les premiers travaux d'identification des paysages wallons, menés à l'échelle de la Région et finalisés en 2004, ont conduit à la **délimitation d'ensembles** et de territoires **paysagers**<sup>3</sup>. Au total, la Wallonie se retrouve subdivisée en treize ensembles régionaux et 79 territoires, reflétant ainsi la grande diversité de ses paysages.

L'évolution des recherches a permis de préciser, en s'inscrivant dans une démarche méthodologique plus vaste, les ensembles et territoires paysagers au travers de la collection des « **Atlas des Paysages de Wallonie** ».

Aujourd'hui **la collection a atteint le mi-parcours** (53% du territoire couvert pour 1 760 000 habitants), elle compte 5 tomes publiés et un 6<sup>e</sup> est en préparation. A ce stade **une information permettant de répondre à la question « Quelles communes sont actuellement intégralement, partiellement ou non couvertes par la collection ? » s'avérait nécessaire**. C'est l'objet de ce document.



<sup>1</sup> <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=176&CM=8&DF=&CL=FRE>

<sup>2</sup> <http://cpdt.wallonie.be/>

<sup>3</sup> « Les territoires paysagers de Wallonie » <http://cpdt.wallonie.be/publications/les-archives/les-archives-7>

Les atlas, richement illustrés, sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion à destination d'un très large public, allant du décideur public ou privé jusqu'au citoyen avide de mieux connaître les différentes facettes de sa Wallonie.

La collection décrypte les paysages dans lesquels nous vivons à travers des analyses descriptives, une approche historique et prospective et une approche sociologique. **Les paysages analysés font également l'objet de propositions d'objectifs paysagers.** Pour chacun de ceux-ci **des pistes d'action qui relèvent de la protection, de l'aménagement ou de la requalification sont proposées.**

Les paysages sont une composante essentielle de la qualité de vie des populations et un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires. La Wallonie, en produisant ces atlas via la CPDT, affirme avec force sa volonté de préserver et d'améliorer ce capital.



301 p.

Les Atlas des Paysages de Wallonie sont en vente au prix de 18 euros et peuvent être **commandés** via le téléphone vert du SPW : 0800/11 901 ou l'adresse mail [publications@spw.wallonie.be](mailto:publications@spw.wallonie.be) et via l'IPW <http://194.88.102.133/publications.html> (boutique en ligne), [publication@idpw.be](mailto:publication@idpw.be), +32 (0)81 230 703 et +32 (0)81 654 154 ; ils peuvent également être **téléchargés gratuitement** sur le site de la CPDT <http://cpdt.wallonie.be> (onglet Publications/Atlas des Paysages de Wallonie).

## Pour la province du Brabant wallon, état par commune de la couverture par la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les limites des ensembles paysagers ne se superposent pas aux limites communales et parfois la couverture d'une commune est partagée par plusieurs ensembles. Dès lors seules les portions de territoire communal significativement couvertes par un ensemble paysager sont ici signalées.

PROVINCE DU BRABANT WALLON														
COMMUNES	ATLAS	1	2	3	4	5	5	6 (2016)	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
	ENSEMBLE	04	03	08	05	10	12	06	01	02	07	09	11	13
Beauvechain			X											
Braine-l'Alleud			X						X	X				
Braine-le-Château										X				
Chastre			X											
Chaumont-Gistoux			X							X				
Court-Saint-Étienne			X							X				
Genappe			X							X				
Grez-Doiceau			X							X				
Hélécine			X											
Incourt			X							X				
Ittre									X	X				
Jodoigne			X											
La Hulpe										X				
Lasne			X							X				
Mont-Saint-Guibert			X							X				
Nivelles			X						X					
Orp-Jauche			X											
Ottignies-Louvain-la-Neuve										X				
Perwez			X											
Ramillies			X											
Rebecq									X	X				
Rixensart										X				
Tubize									X	X				
Villers-la-Ville			X							X				
Walhain			X											
Waterloo			X							X				
Wavre										X				

- Commune actuellement intégralement couverte par la collection
- Commune actuellement partiellement couverte par la collection
- Commune non encore couverte par la collection

## Pour la province de Luxembourg, état par commune de la couverture par la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les limites des ensembles paysagers ne se superposent pas aux limites communales et parfois la couverture d'une commune est partagée par plusieurs ensembles. Dès lors seules les portions de territoire communal significativement couvertes par un ensemble paysager sont ici signalées.

PROVINCE DE LUXEMBOURG														
COMMUNES	ATLAS ENSEMBLE	1 04	2 03	3 08	4 05	5 10	5 12	6 (2016) 06	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
									01	02	07	09	11	13
Arlon														X
Attert							X							X
Aubange														X
Bastogne							X							
Bertogne							X							
Bertrix							X							
Bouillon							X							X
Chiny							X							X
Daverdisse							X							
Durbuy			X									X		
Érezée												X	X	
Étalle														X
Fauvillers							X							
Florenville							X							X
Gouvy							X						X	
Habay							X							X
Herbeumont							X							
Hotton												X		
Houffalize							X						X	
La Roche-en-Ardenne							X					X	X	
Léglise							X							
Libin							X							
Libramont-Chevigny							X							
Manhay												X	X	
Marche-en-Famenne							X					X		
Martelange							X							X
Meix-devant-Virton														X
Messancy														X
Musson														X
Nassogne							X					X		
Neufchâteau							X							
Paliseul							X							
Rendeux							X					X	X	
Rouvroy														X
Sainte-Ode							X							
Saint-Hubert							X					X		
Saint-Léger														X
Tellin							X					X		
Tenneville							X							
Tintigny							X							X
Vaux-sur-Sûre							X							
Vielsalm							X						X	
Virton														X
Wellin							X					X		

- Commune actuellement intégralement couverte par la collection
- Commune actuellement partiellement couverte par la collection
- Commune non encore couverte par la collection

## Pour la province de Liège, état par commune de la couverture par la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les limites des ensembles paysagers ne se superposent pas aux limites communales et parfois la couverture d'une commune est partagée par plusieurs ensembles. Dès lors seules les portions de territoire communal significativement couvertes par un ensemble paysager sont ici signalées.

PROVINCE DE LIEGE														
COMMUNES	ATLAS ENSEMBLE	1 04	2 03	3 08	4 05	5 10	5 12	6 (2016) 06	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
									01	02	07	09	11	13
Amay			X	X				X						
Amblève													X	
Ans			X					X						
Anthisnes				X										
Aubel	X													
Awans			X					X						
Aywaille				X								X	X	
Baelen	X												X	
Bassenge			X											
Berloz			X											
Beyne-Heusay	X							X						
Blegny	X							X						
Braives			X											
Bullange													X	
Burdinne			X											
Burg-Reuland							X						X	
Butgenbach													X	
Chaufontaine	X			X				X						
Clavier				X										
Comblain-au-Pont				X								X		
Crisnée			X											
Dalhem	X													
Dison	X													
Donceel			X											
Engis				X				X						
Esneux				X										
Eupen	X												X	
Faimes			X											
Ferrières				X								X	X	
Fexhe-le-Haut-Clocher			X											
Flémalle				X				X						
Fléron	X							X						
Geer			X											
Grâce-Hollogne			X					X						
Hamoir				X								X		
Hannut			X											
Héron			X					X						
Herstal			X					X						
Herve	X													
Huy				X				X						
Jalhay	X												X	
Juprelle			X					X						
La Calamine	X													
Liège	X	X	X	X				X						

PROVINCE DE LIEGE (suite)

COMMUNES	ATLAS	1	2	3	4	5	5	6 (2016)	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
	ENSEMBLE	04	03	08	05	10	12	06	01	02	07	09	11	13
Lierneux													X	
Limbourg	X												X	
Lincet		X												
Lontzen	X													
Malmedy													X	
Marchin				X										
Modave				X										
Nandrin				X										
Neupré				X										
Olne	X													
Oreye			X											
Ouffet				X										
Oupeye			X					X						
Pepinster	X			X									X	
Plombières	X													
Raeren	X												X	
Remicourt			X											
Saint-Georges-sur-Meuse			X					X						
Saint-Nicolas								X						
Saint-Vith													X	
Seraing				X				X						
Soumagne	X							X						
Spa													X	
Sprimont	X			X										
Stavelot													X	
Stoumont												X	X	
Theux				X									X	
Thimister-Clermont	X													
Tinlot				X										
Trois-Ponts													X	
Trooz	X			X										
Verlaine			X					X						
Verviers	X												X	
Villers-le-Bouillet			X					X						
Visé	X	X						X						
Waimes													X	
Wanze			X					X						
Waremme			X											
Wasseiges			X											
Welkenraedt	X													

- Commune actuellement intégralement couverte par la collection
- Commune prochainement intégralement couverte par la collection
- Commune actuellement partiellement couverte par la collection
- Commune non encore couverte par la collection

## Pour la province du Hainaut, état par commune de la couverture par la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les limites des ensembles paysagers ne se superposent pas aux limites communales et parfois la couverture d'une commune est partagée par plusieurs ensembles. Dès lors seules les portions de territoire communal significativement couvertes par un ensemble paysager sont ici signalées.

PROVINCE DU HAINAUT														
COMMUNES	ATLAS ENSEMBLE	1 04	2 03	3 08	4 05	5 10	5 12	6 (2016) 06	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
									01	02	07	09	11	13
Aiseau-Presles				X	X									
Anderlues					X									
Antoing									X					
Ath									X					
Beaumont				X					X		X			
Belœil					X				X					
Bernissart					X				X					
Binche					X				X					
Boussu					X									
Braine-le-Comte									X	X				
Brugelle									X					
Brunehaut									X					
Celles									X					
Chapelle-lez-Herlaimont					X									
Charleroi		X			X									
Châtelet				X	X									
Chièvres									X					
Chimay						X	X				X	X		
Colfontaine					X				X					
Comines-Warneton									X					
Courcelles		X			X									
Dour					X				X					
Écaussinnes					X				X	X				
Ellezelles									X					
Enghien									X					
Erquennes									X		X			
Estaimpuis									X					
Estinnes					X				X					
Farciennes		X			X									
Fleurus		X			X									
Flobecq									X					
Fontaine-l'Évêque					X									
Frameries					X				X					
Frasnes-lez-Anvaing									X					
Froidchapelle				X							X			
Gerpennes				X	X									
Ham-sur-Heure-Nalinnes				X	X				X					
Hensies					X									
Honnelles									X					
Jurbise					X				X					
La Louvière					X				X					
Le Rœulx					X				X					
Lens									X					

PROVINCE DU HAINAUT (suite)

COMMUNES	ATLAS	1	2	3	4	5	5	6 (2016)	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
	ENSEMBLE	04	03	08	05	10	12	06	01	02	07	09	11	13
Les Bons Villers			X											
Lessines									X					
Leuze-en-Hainaut									X					
Lobbès					X				X					
Manage					X									
Merbes-le-Château					X				X		X			
Momignies						X						X		
Mons					X				X					
Mont-de-l'Enclus									X					
Montigny-le-Tilleul					X									
Morlanwelz					X									
Mouscron									X					
Pecq									X					
Péruwelz					X				X					
Pont-à-Celles			X		X									
Quaregnon					X									
Quévy					X				X					
Quiévrain					X				X					
Rumes									X					
Saint-Ghislain					X				X					
Seneffe			X		X				X					
Silly									X					
Sivry-Rance											X			
Soignies					X				X					
Thuin					X				X					
Tournai									X					

- Commune actuellement intégralement couverte par la collection
- Commune actuellement partiellement couverte par la collection
- Commune non encore couverte par la collection



## Pour la province de Namur, état par commune de la couverture par la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »

Les limites des ensembles paysagers ne se superposent pas aux limites communales et parfois la couverture d'une commune est partagée par plusieurs ensembles. Dès lors seules les portions de territoire communal significativement couvertes par un ensemble paysager sont ici signalées.

PROVINCE DE NAMUR														
COMMUNES	ATLAS ENSEMBLE	1 04	2 03	3 08	4 05	5 10	5 12	6 (2016) 06	Ensembles non encore couverts par un Atlas					
									01	02	07	09	11	13
Andenne			X	X				X						
Anhée				X				X						
Assesse				X										
Beauraing				X			X					X		
Bièvre							X							
Cerfontaine				X							X			
Ciney				X								X		
Couvin						X	X				X	X		
Dinant				X				X						
Doische				X								X		
Éghezée		X												
Fernelmont		X						X						
Floreffe				X				X						
Florennes				X										
Fosses-la-Ville				X	X									
Gedinne							X							
Gembloux		X												
Gesves				X										
Hamois				X										
Hastière				X				X				X		
Havelange				X										
Houyet				X				X				X		
Jemeppe-sur-Sambre		X	X	X				X						
La Bruyère		X						X						
Mettet				X	X									
Namur		X	X					X						
Ohey				X										
Onhaye				X				X						
Philippeville				X							X	X		
Profondeville				X				X						
Rochefort				X								X		
Sambreville		X	X	X										
Sombreffe		X												
Somme-Leuze				X								X		
Viroinval							X					X		
Vresse-sur-Semois							X							
Walcourt				X					X		X			
Yvoir				X				X						

- Commune actuellement intégralement couverte par la collection
- Commune prochainement intégralement couverte par la collection
- Commune actuellement partiellement couverte par la collection